

Date de l'arrêté : 25/03/2026	République Française Département : CANTAL Arrondissement : Saint-Flour MARCENAT - Commune
Objet : délégation de fonctions au 2ème adjoint Madame Aurélie GUERIN-FOURNIER	

ARRÊTÉ
N° AR_011_2026

Le Maire de MARCENAT,

Vu l'article L. 2122.18 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la séance du Conseil Municipal du 20 mars 2026 au cours de laquelle il a été procédé à la nomination des adjoints au Maire,

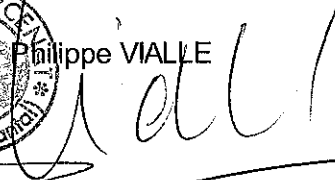

ARRETE_

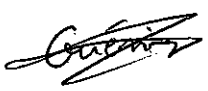
Article 1 – Madame Aurélie GUERIN-FOURNIER, deuxième adjoint, reçoit délégation pour :

- Conseiller le Maire en ce qui concerne les relations avec les différents organismes agricoles,
- Conseiller le Maire en ce qui concerne les lieux et l'urgence des travaux ruraux à exécuter,
- Conseiller le Maire sur la gestion des « biens de sections » estives et forestières,
- Conseiller le Maire sur la gestion des affaires sociales et scolaires,
- Signer les délibérations en cas d'absence ou d'empêchement du Maire et du 1^{er} adjoint.

Article 2 - Cette délégation prend effet le 20 mars 2026.

Article 3 - Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Maire,
Philippe VIALLE



L'adjoint délégué,
Aurélie GUERIN-FOURNIER


Fait à MARCENAT, le 25 mars 2026

Date de transmission de l'acte: 07/04/2026

Date de réception de l'AR: 07/04/2026

015-211501143-AR_016_2026-AI
A G E D I